



Notre Dame
de Salut
PÈLERINAGE NATIONAL

Lourdes, du 11 au 16 août 2019



Edito

Une affirmation claire du Seigneur

Pas d'ambiguïté ni de tergiversation ! Jésus invite chacun à devenir heureux...

Heureux vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous

Le Christ ne nie pas que notre situation puisse paraître parfois désespérante. Mais il nous ouvre un nouvel horizon. Et sa mère Marie incarne celle qui s'est toujours conformée à sa vocation. Elle a accueilli l'appel de Dieu. Elle a donné la vie à son Fils. Elle l'a suivi, elle a accompagné son ministère jusqu'à la Croix avant d'être illuminée par la Résurrection.

C'est tout cela qu'elle met en valeur dans les sanctuaires qui lui sont dédiés, où elle est apparue comme à Lourdes. Marie nous tourne vers son Fils

Les béatitudes trouvent un écho dans la grotte de Massabielle où la Vierge Marie est venue rejoindre Bernadette. Notre Pèlerinage à Lourdes devient ainsi la meilleure réponse à la parole de Jésus par le service des malades, le temps que nous consacrons à la prière et le partage de notre foi.

Lors de ce 146^e Pèlerinage National conduit par Mgr Luc RAVEL, archevêque de Strasbourg, et toute la Famille de l'Assomption, nous célébrerons l'Assomption de la Vierge Marie, en ce 15 août. Moment privilégié pour prier les uns pour les autres, pour la France et le monde.

Venez nombreux partager avec nous cette joie à laquelle Jésus nous appelle.

Père Vincent Cabanac
Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage National



LE MOT DU PRESIDENT

Chers Amis Pèlerins,
Nous voilà dans les préparatifs de notre prochain pèlerinage. C'est avec joie que nous répondrons à l'appel de Marie, notre Mère du ciel, que nous retrouverons à la Grotte de Lourdes.

En effet, Marie ne cesse de nous appeler à la rejoindre pour aller à son Fils Jésus. Ce Fils qu'elle nous donne ! Ce Fils qui nous a enseignés à travers les apôtres et pour lequel Elle nous a dit, à Cana : « Faites tout ce qu'Il vous dira »

Cette année, le thème du pèlerinage reprend une béatitude que Jésus a proclamé sur le Mont dit « des Béatitudes » :
« HEUREUX VOUS LES PAUVRES, CAR LE ROYAUME DE DIEU EST A VOUS ! »

Sommes-nous ces pauvres à qui le Royaume est promis ? C'est notre réponse qui le déterminera. Dieu nous invite à la pauvreté, mais quelle pauvreté ? Après avoir réfléchi sur ce thème lors de notre journée de lancement, nous méditerons sur ce que Dieu veut de nous...

A bientôt, la joie d'accourir aux pieds de Marie de Lourdes ! Bien à vous.

Marie-Christine

PELERINAGE NATIONAL

Comité LA ROCHELLE NIORT
Marie-Christine CHARPENTIER
26 rue du Levant - LA CHEFMALIERE
17310 SAINT PIERRE D'OLERON
06 72 07 41 00 - 05 46 47 22 40
mccharpentier@wanadoo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2019

A retourner à MC Charpentier avant le 10 juillet 2019

Civilité : M. Melle Mme Père Frère Sœur

Prénom : **Nom** :

Date de naissance : Mobile :

Téléphone fixe : Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (*d'Eglise, associatifs, politiques etc...*)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2019)

Nom / Prénom :

Téléphone fixe : **Téléphone portable** :

1. COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 €	=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (<i>facultatif</i>)	8,50 €	=
TOTAL n°1		=

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin : 15€, l'assurance : 5€ et les frais de fonctionnement du pèlerinage : 30€)

Adulte	50 €	=
Couple	78 € soit 39€/pers.	=
Jeune de 18-25 ans ou jeune de 14 à 18 ans venant sans famille	30 €	=
Jeune de -18 ans accompagné par ses parents ou grands parents	10 €	=
TOTAL n°2		=

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR) Gouter au cours du trajet compris

Adulte	95 €	=
Jeunes 15-25 ans	90 €	=
Enfant 0-14 ans révolus	85 €	=
I TOTAL 3		=

Vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage :

⇒ **Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans) :**

5 €	TOTAL n°3.1	=
-----	--------------------	---

4. HÉBERGEMENT :

⇒ **En hôtel : HOTEL GLORIA ***** : prix par personne par jour en pension complète (hors boissons)

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre :

Chambre individuelle	64 € + 1,50 (taxe séjour adulte)	x	=
Chambre double	46,10 € + 1,50 € (taxe séjour adulte)	x	=
Chambre triple	44,40 € + 1,50 € (Taxe séjour adulte)	x	=
Enfant de 7 à 11 ans	32,30 €	x	=
Enfant de 3 à 6 ans	23,10 €	x	=
Enfant jusqu'à 2 ans	Gratuit	x	=
Demi-pension	- 4 € pour 4 jours et non 5		=
TOTAL n°4.1			=

⇒ **Au Village des Jeunes** : pour 5 nuits (venir avec sa tente) :

21 €	TOTAL n°4.2	=
------	--------------------	----------

⇒ **Hébergements solidaires** : réservés aux hospitaliers en service - consultez le Comité.

⇒ **Hébergements pour les familles** : consultez le Comité ou notre site internet www.pelerinage-national.org

5. SPECTACLE BERNADETTE :

Adulte	35 € x ...	=
Jeune – 25 ans et/ou personne malade	15 € x ...	=
TOTAL n°5		=

TOTAL GÉNÉRAL

Totaux n°1 + n°2 + n°3 ou 3.1 + n°4.1 ou 4.2 + 5	=
---	----------

AIDER UN PÈLERIN DÉMUNI :

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin démuné à participer au Pèlerinage. Merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

RÈGLEMENT (possibilités d'étaler le règlement – contactez le Comité - Solde au 31 juillet)

- Par chèque, à libeller à l'ordre de : PELERINAGE NATIONAL - COMITE LA ROCHELLE/NIORT
- Par virement. Prendre contact.
- Don : chèque distinct de €

Date Signature :

Conditions générales

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectifs après le 20 septembre.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements, à la portabilité des données, à connaître le sort des données après la mort. Vous pouvez vous adresser à central@pelerinage-national.org

Association Notre-Dame de Salut, 63 avenue Denfert Rochereau, 75014 Paris.
SIRET : 78429261700023 / APE : 913A / N° d'agrément : IM075120244

